



## Probleme sur frais de succesion

Par **sabinette84**, le 15/12/2013 à 10:26

Bonjour maitre,

voila mon histoire : il y a 5ans, j'ai hérité avec ma sœur, des biens immobiliers d'une grand-tante.

nous avons accepté cet héritage avec ma sœur avec des frais de succession très élevés :

- . % de petites nièces à grand-tante
- . biens immobiliers estimés a un prix de 30% de la valeur aujourd'hui a la vente

après saisi sur mes comptes etc .... j'ai payé ma part aux impôts, mais aujourd'hui j'ai une menace des impots pour également payer la part de ma sœur qui n'a pas fini de régler ( avec les frais d'agios qui encourent ), car ayant accepté cet héritage, je suis caution solidaire de ma sœur.

2eme problème, l'estimation des biens immobiliers il y a 5ans a été surestimée car depuis 5ans nous n'arrivons pas à vendre, et si par chance, nous arrivions a vendre, ces biens seraient à minimum 30% de moins de l'estimation.

comment puis-je sortir de cet enfer et surtout mettre a fin a ce calvaire et cette situation qui aujourd'hui devient très menaçante sur ma vie familiale, ?

quels risques encourus face a la caution solidaire vis a vis de ma sœur, et peut-on avoir un recours ou une révision sur les frais de succession sachant que les biens immobiliers ne se vendent pas ou si j'ai la chance qu'ils se vendraient, 30% de moins .....

a l'avance merci pour votre aide, car je suis vraiment dans une situation que je ne peux plus assumer